

Fiche N° 0033	Auteur D. Barbier	01/12/2006
	<h1>Mabile de Bellême</h1>	Ascendant ☉ Allié ○

Comtesse d'Alençon



1015 - 1082

Mabile, était fille de Guillaume III "Talvas" de Bellême, comte d'Alençon, de Ponthieu, du Perche et de Montreuil ; la mort d'Arnoul, son frère, la rendit seule héritière des grands biens de sa famille, qu'elle apporta en mariage à Roger de Montgomery, vicomte d'Hyesmes.

Tous les historiens nous font de cette femme le plus hideux portrait. Si l'on en excepte le courage et l'esprit, elle ne compensait, par aucune bonne qualité les vices odieux qu'on lui reproche à juste titre, et qui en tirent une des plus exécrables femmes dont les fastes de l'histoire aient jamais fait mention.

La cruauté, l'avarice la soit du sang, les meurtres, les empoisonnements et autres forfaits la rendirent l'opprobre de son sexe et signalèrent les diverses époques de sa vie; elle était le fléau permanent de toutes les contrées où elle étendait sa domination. Toutes les classes de la société, clercs et laïques, nobles et roturiers, eurent également à gémir sous le poids accablant de sa sanglante tyrannie; rien n'était à l'abri de sa scélératesse. Guillaume de Jumièges et Ordéric Vital, qui vivaient de son temps, nous en tracent le portrait suivant: elle était, selon le premier, petite de corps, extrêmement bavarde, assez disposée au mal, avisée, enjouée, remplie d'audace et d'une cruauté excessive.

Le second en parle à peu près dans le mêmes termes et nous la dépeint sous les mêmes couleurs: elle était, dit-il, fière de sa naissance et du haut rang qu'elle occupait, fort attachée au siècle, rusée, babillarde et très cruelle.

Un de ses grands plaisirs était de vexer les religieux et de les tracasser en mille manières, car elle les détestait tous, à l'exception toutefois de Thierry, abbé de Saint-Martin-de-Sées , qui eut le rare privilège de jouir de ses bonnes grâces, et qu'elle affectionna au point de le choisir pour être le parrain de son fils aîné, Robert II de Montgomery, surnommé de Bellême, son successeur immédiat. Voici ce que raconte Ordéric Vital d'une des excursions de cette mégère à l'abbaye de Saint-Evroulten-Ouche.

Roger, époux de Mabile, sincèrement religieux, était loin de partager la haine et l'antipathie de sa femme pour les religieux d'Ouche ; il lui adressait même très souvent de sévères réprimandes à ce sujet. N'osant donc exercer sa vengeance et manifester son injuste ressentiment par des outrages trop patents contre cette maison, dont elle détestait les habitants par dessus tous les autres, à cause des Giroye, qui en étaient les restaurateurs et les bienfaiteurs, Mabile, pour ne pas trop froisser les affections de son époux, recourait à la ruse et à l'artifice pour satisfaire sa méchanceté et couvrir d'un voile spécieux le mal qu'elle prétendait faire.

C'est ainsi que, sous l'innocent prétexte de jouir des agréments de la promenade et de se procurer quelques instants de récréation, elle se rendait à l'abbaye de Saint-Evroult accompagnée d'une nombreuse escorte d'hommes et de chevaux, que les religieux étaient obligés de nourrir, ce qui les forçait à des dépenses considérables. Un jour donc qu'elle s'y était installée suivant sa coutume, avec cent chevaliers, l'abbé osa se plaindre à l'importune et orgueilleuse hôtesse, et se permit quelques représentations respectueuses sur l'inconvenance de ses irruptions chevaleresques dans une maison de prières et de silence, dont elle venait troubler la paix, interrompre les pieux exercices, et qu'elle grevait de dépenses beaucoup trop onéreuses pour le monastère.

L'orgueil de la pèlerine se trouva blessé à un tel point qu'au lieu de se rendre à la justice des raisons alléguées par le chef de la communauté, elle répondit avec aigreur qu'à son prochain voyage il la verrait arriver à la tête de deux cents chevaliers au moins. Une réponse si dure et si insolente fit sortir l'abbé de sa modération habituelle ; il osa la menacer de la vengeance divine si elle ne se désistait pas de ses projets de trouble et de spoliation contre d'innocents et paisibles religieux, ajoutant que le bras du maître des rois et des grands, qui protège la faiblesse des petits contre les entreprises de leurs oppresseurs n'étant point raccourci, elle pourrait bien en ressentir la puissance.

La prédiction ne tarda pas à s'accomplir, car la nuit même qui suivit cet entretien, Mabile, qui était restée au monastère, ressentit au sein les plus violentes douleurs. Voyant le châtiment suivre de si près la menace, elle quitta brusquement l'abbaye, la frayeur dans l'âme, en poussant des cris horribles. Comme la violence du mal allait toujours croissant, elle fit prendre dans une maison voisine devant laquelle elle passait, l'enfant d'un bourgeois que sa mère allaitait; elle présenta à l'innocente créature le sein où elle ressentait la douleur. L'enfant, ayant sucé la mamelle, périt peu de temps après, et Mabile fut délivrée. Ceci arriva en 1067. il est inutile d'ajouter que, pendant les quinze années qu'elle survécut à cet événement, Mabile ne fut jamais tentée d'exécuter sa menace et même de diriger ses pas vers la pieuse retraite, dont elle ne voyait pas les clochers sans frissonner. Les religieux, délivrés pour toujours de ce fléau, en rendirent grâce à Dieu, qui les avait visiblement protégés dans cette fâcheuse circonstance.

Roger de Montgomery et Mabile, avaient usé de tout le crédit et de toute l'influence dont ils jouissaient auprès de Guillaume le Conquérant pour faire exiler de Normandie la famille des Giroye et séquestrer tous ses biens. Un des membres de cette famille, Ernault Giroye, seigneur d'Echauffour et autres lieux, qui avait trouvé un asile chez son proche parent, Giroye, sire de Courville, et chez les autres parents et amis qu'il avait dans le Perche, faisait souvent des excursions sur ses domaines séquestrés, lorsque l'absence des troupes normandes lui en fournissait l'occasion.

Pendant trois années entières il exerça de dures représailles dans les environs d'Echauffour et les contrées voisines, d'où il ne revenait jamais sans être chargé d'un ample butin et sans avoir fait un bon nombre de prisonniers. Un jour entre autres, cet intrépide chevalier, escorté de quatre cavaliers seulement, s'empara du château d'Echauffour en poussant des hurlements affreux. La garnison du château, composée de soixante hommes, fut tellement effrayée par ce stratagème, qu'elle prit aussitôt la fuite et abandonna la place, pour se soustraire au ressentiment d'Ernault, qu'elle croyait suivi d'un corps de troupes nombreuses.

Celui-ci, en possession de son château, le livra aussitôt aux flammes pour le mettre hors d'état de servir à l'ennemi. Après avoir également brûlé le bourg de Saint-Evrault, il partit pour la Pouille. De retour au Perche, après quelques années de séjour en Italie, il employa le crédit de ses nombreux amis pour obtenir sa grâce de Guillaume-le-Conquérant; alors roi d'Angleterre et duc de Normandie.

Touché de ses malheurs, charmé de sa bravoure et convaincu d'ailleurs de l'injustice de sa disgrâce, ce prince se montra accessible à toutes les demandes qu'on lui fit, et rendit ses bonnes grâces au proscrit, avec promesse de lui remettre sous peu tous ses anciens domaines. Instruite d'un résultat si favorable à la famille Giroye, qu'elle avait en horreur, Mabile, dont la scélératesse ne connaissait point de bornes, médite aussitôt quels moyens elle emploiera pour faire échouer l'heureux dénouement d'une affaire si glorieuse pour les Giroye et si opposée à ses prétentions et à ses vues.

Son esprit, fécond en découvertes lorsqu'il s'agissait d'arriver à ses fins, lui fournit un moyen infailible de réussite : ce moyen était un forfait horrible; n'importe, il fallait l'employer.

Mabile informée que Giroye, pour se rendre à Courville, devait passer à Échauffour, suborna quelques-uns de ses vassaux qui, séduits par ses promesses, s'engagèrent à empoisonner le malheureux Giroye en l'invitant à un festin dans lequel on lui ferait prendre un breuvage vénéneux. Averti à temps par un ami, Giroye évita le piège en refusant l'invitation des odieux satellites de sa mortelle ennemie ; il ne voulut pas même mettre pied à terre.

Ces hommes vendus à l'iniquité, voyant leur criminelle manœuvre complètement déjouée, insistèrent auprès de Giroye pour qu'il acceptât au moins, tout étant à cheval, un simple rafraîchissement : leurs instances, comme on le pense bien, furent méprisées du noble chevalier, qui ne daigna pas même leur répondre un seul mot. Gilbert de Montgommery, beau-frère de Mabile, qui revenait avec Giroye de la cour du duc et l'accompagnait dans son voyage du Perche, accepta la coupe remplie de vin, en avala tout d'un trait la liqueur mortelle sans descendre de cheval.

Après l'avoir remise aux mains du criminel vassal, qui ignorait sans doute la victime qu'il venait d'immoler, les preux chevaliers continuèrent leur route. Les progrès du poison furent d'abord peu sensibles; mais, étant arrivé à Regmalard, l'infortuné Gilbert expira dans des convulsions horribles, au milieu de ses compagnons de voyage et de ses amis consternés.

Ainsi périt, au printemps de ses années, le vaillant Gilbert, frère unique de Roger de Montgommery, par la scélératesse de son odieuse belle-sœur.

Mabile à la nouvelle d'un résultat si contraire à son attente, devint furieuse; la rage du désespoir et la soif d'une horrible vengeance débordent dans son cœur inaccessible aux impressions du remords: n'importe à quel prix il lui faut sa victime.

La tombe était à peine fermée sur la dépouille mortelle du malheureux Gilbert, que la furibonde Mabile méditait de nouveaux attentats et dressait de nouvelles batteries. Infatigable à poursuivre sa proie, elle parvint, à force d'argent et de promesses, à séduire l'écuyer de Giroye, nommé Roger Goulafre. Ce misérable entraîné par les mille artifices de cette mégère, consentit à tout et promit d'exécuter ponctuellement l'horrible mission dont on le chargerait.

Après s'être ainsi assurée de l'entier dévouement de ce vil instrument de sa scélératesse, Mabile lui remit aux mains les nouveaux breuvages qu'elle avait elle-même préparés. Arrivé à Courville, où séjournait son maître, Goulafre, dans l'exercice de sa charge, présenta le breuvage empoisonné à Giroye, ainsi qu'à un autre Giroye, seigneur du lieu, et à Guillaume Gouet, Sire de Montmirail, qui étaient à table.

Ces deux derniers seigneurs, sentant les premières atteintes du poison, se firent aussitôt porter dans leur maison et, grâce à la promptitude et à l'efficacité des remèdes qu'on leur administra dans leurs familles, ils échappèrent à la mort; mais l'infortuné Ernault qui, sans toit et sans patrie, ne put trouver dans la tendresse d'une épouse et l'affection d'une famille les secours empressés que réclamait sa Position expira après quelques jours d'inexprimables souffrances, en proie aux violentes tortures occasionnées par le Poison qui lui rongeaient les entrailles.

La criminelle Mabile avait, par cet attentat, atteint un double but : sa haine était assouvie et ses domaines augmentés. Tous les biens d'Ernault devinrent le prix de sa scélératesse : Roger, son mari, prit avec elle possession d'Échauffour, de Montreuil et autres propriétés du malheureux Giroye, et ils en jouirent pendant vingt-six ans.

Plusieurs années après cet événement, une contestation s'éleva entre la maison des Rotrou et celle des Talvas au sujet de la possession de Domfront, que Rotrou II, comte du Perche et vicomte de Châteaudun revendiquait comme ayant été usurpée sur ses prédécesseurs par Guillaume Talvas II, père de Mabile.

Une guerre s'en suivit entre Rotrou et Roger de Montgommery.

Il paraît que Guillaume Pantolf quoique favori de Roger qui, après l'avoir comblé de biens considérables, lui avait encore confié le gouvernement du comté de Salopp, en Angleterre, prit, dans cette affaire, le parti du comte Rotrou, ainsi qu'un autre seigneur du pays, nommé Hugues de Salgey, auquel Mabile avait donné en fief le château de la Motte-d'igé, dont elle avait dépouillé les Giroye. Il n'en fallait pas tant pour encourir la disgrâce de cette femme altière et vindicative; aussi, sa vengeance ne se fit-elle pas attendre : Guillaume et Hugues de Salgey furent aussitôt dépouillés, le premier du château de Perray-en-Sonnois, qui lui appartenait, et le second de la Motte-d'igé, ainsi que de toutes les autres terres qu'ils Possédaient dans le pays soumis à la domination de Mabile.

Irrité de cette spoliation et privé en outre de tout ce qu'il tenait de l'héritage de ses pères, Salgey jura aussitôt d'en tirer une vengeance éclatante, et de laver dans le sang de son ennemie l'affront qu'il en avait reçu et l'injustice criante dont il se croyait victime.

Comme il épiait sans cesse les moindres démarches de Mabile, il apprit un jour qu'elle était allée avec son fils Hugues au château de Bures-sur-Dives, près Caen, pour y séjourner quelque temps. Il s'y rendit aussitôt suivi de ses trois frères, braves et intrépides chevaliers, bien décidés à prendre, dans cette querelle, fait et cause pour leur frère et à seconder ses projets de vengeance.

Arrivés vers le soir sous les murs du château, ils trouvèrent moyen de s'introduire, sans être aperçus, dans l'intérieur de ce manoir et même dans l'appartement de Mabile. Cette dame au sortir du bain, venait de se mettre au lit: l'occasion était belle, aussi Salgey sut-il en profiter. Tirer son épée, couper la tête de la châtelaine, fut pour lui l'affaire d'un instant. Après cet exploit, il sort du château avec sa petite troupe; puis, tous ensemble, piquant des deux et profitant de l'obscurité de la nuit, ils gagnent le large, en rompant après eux, avec leurs haches d'armes, tous les ponts par où ils passent.

Informé de l'assassinat de sa mère, Hugues appelle à son secours ses compagnons d'armes pour se mettre aux trousses des meurtriers; seize d'entre eux montent à cheval et forment escorte à leur jeune seigneur. Les coursiers, pressés par leurs maîtres, semblent d'abord ne pas toucher la terre; mais la rigueur de la saison, le mauvais état des chemins, les rivières débordées, les passages interceptés par la sage précaution des meurtriers, les eurent bientôt convaincus de l'inutilité de l'entreprise et forcés à rebrousser chemin. Bientôt les Salgey, sortirent du territoire normand et passèrent dans la Pouille, où ils furent à l'abri du ressentiment des Bellème.

L'assassinat de la fière Mabile eut lieu dans la nuit du 2 décembre 1082. La nouvelle de cette mort causa une joie indicible aux habitants de ses domaines, si souvent victimes de ses caprices et de sa cruauté.

De retour au château, Hugues de Montgomery s'occupa de faire rendre à sa mère les honneurs funèbres avec tout l'éclat dû à son rang et à sa naissance.

Comme le couvent de St Martin de Troarn dont la défunte était fondatrice avec son époux, se trouvait à peu de distance de Bures, il alla prier l'abbé, qui était alors le célèbre Durand, d'envoyer chercher les restes mutilés de sa mère pour les inhumér dans l'église de son monastères ce qui fut exécuté.

Les funérailles furent célébrées avec toute la pompe possible. A la sollicitation du jeune seigneur, l'abbé de Troarn fort lettré pour son temps, composa en vers latins l'épithaphe de Mabile, qui fut gravée sur la pierre tumulaire qui recouvrait ses cendres. L'éloge que contient cette inscription, quoique exagéré, comme toutes les pièces de ce temps, ne mentionne cependant aucune de ces qualités du cœur et de l'âme qui seules donnent des droits à l'estime et aux regrets de nos concitoyens.

"Mabile, de maison et de race puissante,  
Est enclose dessous cette tombe relente  
Sa vertu lui a fait, partout ce monde grand,  
Sur toutes emporter la gloire qu'on lui rend.  
Brusque d'entendement, de sens disert, agile,  
Sérieuse en propos et en conseil habile ;  
Petite en corpulence, et bien grande en vertu,  
De somptueux dépens, et de corps bien vêtu,  
Le bouclier des siens, le rempart de la Marche,  
Et des peuples voisins l'épouvante ou la grâce;  
Mais les hommes ayant un si frêle pouvoir,  
Un homicide coup l'est venu décevoir.  
Or puisque la défunte ait secours nous appelle,  
Quiconque l'aime soit charitable vers elle."

Mabile, avec son mari, ne prit possession de la seigneurie de Bellême qu'en 1070, après le décès d'Yves , son oncle, évêque de Sées, dernier des mâles de la maison des Talvas : elle possédait l'Alençonnais, Domfront, le Sonnois et les autres domaines de son père, dès l'an 1052.

Au défaut des qualités de l'âme, elle possédait toutes les autres qui peuvent donner du relief aux yeux du monde politique. Elle était hardie, entreprenante, habile dans les affaires, fine et spirituelle, ingénieuse à conduire une intrigue, ne se rebutant jamais devant aucun obstacle, aimant et détestant à l'excès; elle était douée d'un courage au-dessus de son sexe : c'est ce qui détermina Guillaume-le-Conquérant à lui confier, avant de partir pour la conquête de l'Angleterre, la défense des frontières de Normandie du côté du Perche, pays qu'on appelait la Marche, d'où le bourg de Moulins a pris soit surnom. Roger de Montgomery, son époux, accompagna le duc dans son expédition.

Malgré son aversion bien connue pour les religieux, elle concourut cependant avec son mari à la fondation et à la restauration de quelques autres monastères, entre autres de Saint-Martin de Sées, à la prière d'Yves, son oncle, et de Saint-Martin de Troarn, où elle fut inhumée,

Elle eut, de son mariage avec Roger de Montgomery, cinq fils et quatre filles ; les cinq fils, nommés Robert, Hugues ; Roger, dit le Poitevin ; Philippe, dit le Grammairien, et Arnoult, héritèrent de la cruauté et des vices de leur mère et de leurs aïeux maternels ; les quatre filles, nommées Emma, Mathilde, Mabile et Sybille, furent au contraire des modèles de vertu, possédant toutes les qualités de leur père sans avoir aucun des vices de leur mère. Il est à remarquer que toutes les filles de la maison de Bellême, à l'exception de la cruelle Mabile, furent en général recommandables par leurs vertus, depuis Yves II, jusqu'à celles dont nous parlons ici.

Comme les assassins de Mabile étaient demeurés inconnus Montgomery et ses fils firent toutes les diligences pour les découvrir. Leurs soupçons tombèrent sur Guillaume Pantolf, seigneur de Perray-en-Sonnois qui, peu de temps après le meurtre, était parti pour la Pouille. Ces soupçons paraissaient d'autant mieux fondés, que Pantolf, outre qu'il s'était vu dépouiller par Mabile de son château de Perray, était intimement lié avec Hugues de Salgey, véritable auteur du crime, et dont les Montgomery avaient perdu la trace.

On le chercha longtemps en vain, après avoir préalablement fait saisir le reste de ses domaines. Informé de ce qui se passait, Guillaume, fort de son innocence, repassa en Normandie pour se laver de cette imputation calomnieuse et recouvrer ses biens, injustement séquestrés. De retour au pays, il crut devoir, par prudence, connaissant la violence de ses adversaires, se mettre, lui et sa famille, sous la protection de l'abbé de Saint-Evroult, qui leur donna un asile dans son monastère en attendant qu'on eût entamé les négociations relatives à leur affaire. Pantolf resta longtemps dans sa retraite, en proie à des frayeurs journalières. L'affaire fut enfin mise sur le tapis : on fit comparaître l'accusé, qui repoussa énergiquement toute solidarité dans le meurtre de la comtesse de Montgomery.

Comme on n'avait aucune preuve de sa culpabilité, il était impossible à ses accusateurs de réfuter les raisons de défense de l'accusé, raisons fondées d'ailleurs sur la plus exacte vérité. Guillaume, plein de confiance dans le Dieu protecteur de l'innocence, demanda, pour lever tout soupçon et terminer la querelle, à se purger légalement de cette inculpation calomnieuse; sa demande fut aussitôt octroyée.

Un conseil composé de plusieurs grands seigneurs arrêta, à la cour du roi (Guillaume-le-Conquérant), que l'inculpé, pour lever toute incertitude et se laver du soupçon injurieux dont il était l'objet, irait subir à Rouen, en présence du clergé, l'épreuve du fer ardent. Arrivé dans cette ville, Pantolf prit dans sa main nue le fer étincelant et, par la permission divine, il ne ressentit aucune douleur; sa main n'offrit pas la moindre trace de brûlure. Témoins de cette merveille, le clergé et le peuple firent éclater les transports de leur reconnaissance en chantant à haute voix les louanges du divin Libérateur, qui n'abandonne jamais ceux qui mettent en lui leur confiance. Les ennemis de Pantolf, présents à ce spectacle et bien disposés à lui trancher la tête si l'épreuve judiciaire favorisait leur passion, se retirèrent tout honteux de l'assemblée, et Pantolf, déclaré innocent, fut réintégré dans ses biens.

*Source : Fragments historiques sur le Perche par M-J-F Pitard (1866)*

**Mabile mère d'Arnulf (Arnoult) de Montgomery, père de Gerald FITZGERALD, 1<sup>er</sup> baron d'Offaly, père de Maurice, 2<sup>ème</sup> baron d'Offaly, père de Thomas, père de John, 5<sup>ème</sup> baron d'Offaly, 1<sup>er</sup> comte de Kildare, père de Thomas, 2<sup>ème</sup> comte de Kildare, père de Maurice, 4<sup>ème</sup> comte de Kildare, père de Gerald, 5<sup>ème</sup> comte de Kildare, vice roi d'Irlande, père de John Cam, 6<sup>ème</sup> comte de Kildare, père de Thomas, 7<sup>ème</sup> comte de Kildare, vice roi d'Irlande, père de Gerald, 8<sup>ème</sup> comte de Kildare, vice roi d'Irlande, père d' Eleonora, mère de Judith Mac Carthy-Reagh, mère d' Honora O'Sullivan-Bear, mère de Fyneen O'MAHONY, père de Dermot, père de Daniel, père de Démetrius, père de Teige, père d'Eugène, père de Michel, père de Barthélemy, père d'Arsène, père de Maurice, père d'Yvonne, mère de Monique Bougrain ..**